

Evaluation de la coopération régionale de la CE en Afrique de l'Ouest Grille de Qualité du Rapport Définitif

En prenant en compte le contexte difficile de l'évaluation, la qualité globale du rapport est considérée comme Bonne

Dans l'ensemble l'évaluation répond aux exigences des termes de références. Malgré le manque de données, les informations collectées ont permis de tirer les leçons clés de l'intervention de la CE en Afrique de l'Ouest. Les conclusions et recommandations qui en découlent sont pertinentes même si une présentation plus claire aurait renforcé leur opérationnalité.

1. La satisfaction des demandes: Bonne

Le rapport d'évaluation répond globalement aux demandes formulées dans les termes de références. Le rapport fournit les résultats et les leçons clés de l'intervention passée (1996-2001) et en cours (2002-2007) de la CE.

Néanmoins, nous pouvons déplorer les retards pris dans l'organisation de cette étude qui rend difficile la prise en compte des résultats du rapport pour alimenter le cycle suivant de programmation.

2. La pertinence du champ : Bonne

Le rapport d'évaluation a bien couvert l'ensemble de l'intervention dans ses dimensions temporelle, géographique et réglementaire. Malgré la difficulté de saisir l'impact du programme en cours (9^{ème} FED), l'ensemble des effets a été identifié.

3. La justification de la méthodologie: Bonne

Le travail effectué a appliqué la méthodologie développée par l'Unité Evaluation qui préconise de réaliser un diagramme logique et de répondre aux questions d'évaluation en se basant sur des critères de jugements et des indicateurs.

Les quatre phases de l'évaluation (démarrage, documentaire, terrain et synthèse) ont été respectées. Les outils d'évaluation utilisés tout au long du processus ont été adéquats avec le recours à des documents variés (500 documents (légaux, stratégiques, de projets, etc.)) ainsi que des entretiens et des focus groupe (150 personnes interrogées). Le choix des pays visités est représentatif de la région. En effet, dans les 5 pays visités figurent les 2 pays abritant des organisations régionales (Nigeria et Burkina Faso) ainsi que 3 autres pays de la région (Mali, Ghana et Sénégal).

La reconstitution de la logique d'intervention couvre l'ensemble de l'intervention de la CE dans la région Afrique de l'ouest. Ce travail a également permis d'étudier la cohérence de la stratégie de la CE grâce à une analyse critique des documents de programmation pour la région Afrique de l'Ouest.

4. La fiabilité des données : Bonne

Cette évaluation a dû faire face à un manque d'informations tant du point de vue de la CE (problème des systèmes informatisés) qu'au niveau des organisations régionales sur le terrain. Malgré ces difficultés, la collecte des données quantitatives et qualitatives fournissent des informations adaptées pour alimenter les réponses aux questions évaluatives. Les limites rencontrées dans la collecte des données sont clairement mentionnées ainsi que le degré de validité qu'il convient d'apporter aux conclusions.

Cependant, le rapport ne donne pas suffisamment d'information sur les outils de collecte de données utilisés question par question (les informations sur les sources de données de l'annexe 8 ne sont pas suffisamment détaillées).

5. La solidité de l'analyse : Bonne

Les données quantitatives sont exploitées et analysées de manière adéquate. L'analyse quantitative de l'aide de la CE à cette région a permis de dresser un bilan en distinguant bien les montants indicatifs des PIR de ceux effectivement dépensés. L'approche qualitative a été bien menée et les informations issues des focus group et des entretiens ont été analysées de manière à répondre aux QE. La relation de cause à effet entre l'intervention et ses conséquences est explicitée (le constat sur les problèmes de cohérence de l'intervention de la CE (QE1) est expliqué par divers facteurs comme le manque de correspondance entre les documents stratégiques régionaux et nationaux).

Cependant les données n'ont pas été systématiquement croisées avec d'autres sources d'informations. Les informations relatives à la coordination des bailleurs de fonds, par exemple, se fondent sur une seule source d'information (entretien avec le personnel de la CEDEAO) ce qui en limite la portée.

6. La crédibilité des constats: Bonne

Les constats découlent de l'analyse des données. Ils reflètent la réalité décrite par les données. De plus, les affirmations sont étayées et illustrées par des exemples. Les encadrés après chaque QE résume les constats et permet de mettre en avant les principaux points à retenir.

7. La validité des conclusions : Bonne

Les conclusions découlent bien des constats et leur "degré" de validité est mentionné dans un tableau. Elles sont déclinées en 8 conclusions générales et 32 sous-conclusions. La priorisation n'est toutefois pas assez nette. La présentation des conclusions n'est pas très claire car le rapport les présente de deux manières différentes, l'une en fonction de chaque QE et l'autre sur base de 4 méta-thèmes mais le choix de ces thèmes n'est pas bien explicité.

8. L'utilité des recommandations : Bonne

Les recommandations découlent logiquement des conclusions. L'ordre de priorité de toutes ces recommandations est mentionné ainsi que l'horizon temporel et le service/partenaire concerné.

Cependant, comme pour les conclusions, le rapport présente les recommandations de deux manières différentes. La partie qui synthétise les recommandations (quatre méta-thèmes) n'est pas assez développée ni explicitée.

9. La clarté du rapport: Bon

De manière générale, le texte est bien écrit. Il y a plusieurs graphiques et encarts ce qui agrmente la lecture. Le résumé (en anglais et en français) reflète bien le contenu du rapport. Nous déplorons qu'il n'y ait pas dans le rapport des références systématiques aux annexes.

GRILLE DE QUALITE

Evaluation de la coopération régionale de la CE en Afrique de l'Ouest Rapport Final

Concernant ce critère, le rapport d'évaluation est :	Inacceptable	Faible	Bon	Très bon	Excellent
1. La satisfaction des demandes : Le rapport traite-t-il de façon adéquate les demandes d'information formulées par les commanditaires et correspond-il aux termes de référence ?			X		
2. La pertinence du champ : Le rapport fait-il un examen complet de la raison d'être de l'intervention examinée, de ses réalisations, de ses résultats et impacts ainsi que de ses interactions prévues avec d'autres politiques et leurs conséquences ?			X		
3. La justification de la méthode : La conception de l'évaluation est-elle adaptée et adéquate pour fournir l'ensemble des constats qui servent à répondre aux principales questions de l'évaluation, compte tenu des limites méthodologiques ?			X		
4. La fiabilité des données : Les données primaires et secondaires sélectionnées sont-elles adaptées ? Sont-elles suffisamment fiables pour l'usage qui en est attendu ?			X		
5. La solidité de l'analyse : Les informations quantitatives et qualitatives sont-elles analysées de façon adéquate et systématique suivant l'état de l'art, de sorte qu'elles permettent de répondre aux questions de l'évaluation de façon valide ?			X		
6. La crédibilité des constats : Les constats découlent-ils de façon logique et justifiée d'une analyse des données et d'interprétations basées sur des hypothèses et sur une logique présentées avec soin ?			X		
7. La validité des conclusions : Le rapport fournit-il des conclusions claires ? Sont-elles basées sur des constats crédibles ?			X		
8. L'utilité des recommandations : Les recommandations sont-elles équitables, non biaisées en faveur de points de vue personnels ou des parties prenantes, et assez détaillées pour être concrètement applicables ?			X		
9. La clarté du rapport : Le rapport décrit-il clairement l'intervention évaluée, y compris son contexte et sa finalité ainsi que le processus et les constats de l'évaluation de façon telle que les informations fournies soient aisément compréhensibles ?			X		
Compte tenu des contraintes contextuelles qui ont pesé sur cette évaluation, la qualité globale du rapport d'évaluation est considérée comme BONNE			X		